



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT

BELP

INSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE
A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2017

Commune du PLESSIS-ROBINSON

N° Spécial

5 octobre 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE/ BELP bureaux de vote LE PLESSIS-ROBINSON

du 5 octobre 2016

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE/BELP n° 2016-126	12.08.2016	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson.	3
Annexe		Liste des bureaux de vote de la commune du Plessis-Robinson.	5

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-126 du 12 août 2016
instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2015-166 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson,

Vu la proposition du maire du Plessis-Robinson,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune du Plessis-Robinson sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les mariniers, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 6 : Chatenay-Malabry), municipales et référendums	Bureau n° 1 Ecole Anatole France - Atrium 5 rue de la Ferme

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} mars 2017.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune du Plessis-Robinson sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2016

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

LE PLESSIS-ROBINSON – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-126 du 12 août 2016

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ECOLE ANATOLE FRANCE - ATRIUM	5 rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
2	GYMNASE ANATOLE FRANCE	5 bis rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
3	L'ORANGERIE	Rue de la Mairie	N° 6 Chatenay-Malabry
4	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
5	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
6	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
7	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
8	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
9	MOULIN FIDEL	64 rue du Moulin Fidel	N° 6 Chatenay-Malabry
10	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry
11	CLUB HENRI SELLIER	123 rue de Malabry	N° 6 Chatenay-Malabry
12	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	N° 6 Chatenay-Malabry
13	A. F. P. A.	4 rue de Sceaux	N° 6 Chatenay-Malabry
14	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	N° 6 Chatenay-Malabry
15	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
16	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
17	GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD	4 rue Louis Pergaud	N° 6 Chatenay-Malabry
18	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
19	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
20	LE CLUB	1 place Henri Barbusse	N° 6 Chatenay-Malabry
21	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry

LE PLESSIS-ROBINSON – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1			
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – ATRIUM			
5 rue de la Ferme			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée de la Boissière		du n° 1 au n°9	
Avenue de la Résistance		côté impair du n°67 au n°123	
Avenue du Général Leclerc		côté pair du n°4 au n°36	côté impair du n° 5 au n°63
Cour Commune		du n° 1 au n°10	
Place de la Mairie		du n°1 au n° 3	
Place Henri Barbusse		du n°1 au n° 8	
Rue de la Ferme		côté impair - du n°1 au n°3 bis	
Rue de la Mairie		du n° 1 au n° 16	
Rue de l'Orangerie		du n°1 au n° 6	
Rue Paul Rivet		côté pair du n°2 au n°42	
BUREAU DE VOTE N° 2			
Lieu de vote : GYMNASE ANATOLE FRANCE			
5 bis rue de la Ferme			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand		côté impair du n°41 au n° 51	
Chemin des Ecoles		côté pair du n°4 au n° 6	côté impair du n°11 au n°11
Chemin des Guinguettes		du n° 2 au n°4	
Grande Rue		côté impair du n°13 au n°15	côté pair du n°18 au n°22
Place François Spoerry		côté pair du n° 6 au n° 6	
Rue de la Ferme		côté impair du n°5 au n° 113	côté pair du n°8 au n°20
Rue du Pot qui Mousse		du n°1 au n°2	
Rue Pierre d'Artagnan		côté impair du n°1 au n°15	
Square Grunebaum Ballin		du n°1 au n° 6	
BUREAU DE VOTE N° 3			
Lieu de vote : ORANGERIE			
Rue de la Mairie			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle		côté pair du n°2 au n°30	
Avenue du Général Leclerc		côté pair du n°38 au n°62	
Chemin des Ecoles		côté impair du n°1 au n° 9	
Grande Rue		côté impair du n°1 au n° 11	côté pair du n°2 au n° 16
Grand'place		du n°1 au n°20	
Passage de l'Escargot d'Or		du n°1 au n°3	
Place François Spoerry		côté impair du n°1 au n° 7	côté pair du n°2 au 2
Rue des Azalées		du n°2 au n° 4	
Rue du Bourg		du n°1 au n° 5	
Rue du Grand Saint Eloi		du n°2 au n° 4	
Villa des Hortensias		du n°1 au n° 10 D	
BUREAU DE VOTE N° 4			
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE			
Place des Déportés et Internés de la Résistance			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Charles Garnier		du n°1 au n° 5	
Allée Louis Le Vau		du n°1 au n° 5	
Allée Philibert Delorme		du n°1 au n° 5	
Avenue de la Libération		Côté pair du n°28 au 42	
Rue André Le Nôtre		du n°6 au n° 6	
Rue Claude Nicolas Ledoux		du n°2 au n°14	
Rue du Carreau		côté impair du n°13 au n° 13	côté pair du n°40 au n°42
Rue du Loup Pendu		côté pair du n°10 au n° 12	côté impair du n°11 au n°11
Rue François Mansard		du n°1 au n° 22	
Square Jacques Ange Gabriel		du n°1 au n° 8	

Square Michel Ange	du n°1 au n°5
--------------------	---------------

BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS	
Place Woking	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Coup du Milieu	du n°1 au n°7
Allée du Gros Châtaignier	du n°1 au n°7
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°8 au n°28 côté impair - du n°9 au n°119
Avenue Paul Langevin	du n°1 au n°15
Rue Amédée Usséglio	du n°1 au n°45
Rue Blaise Pascal	du n°2 au n°4
Rue de la Chaumière	du n°1 au n°11
Rue du Carreau	côté pair du n°2 au n°26
Rue du Hameau	du n°2 au n°45
Rue du Pavillon bleu	du n°1 au n°9
Rue Robert Duffour	du n°1 au n°23
BUREAU DE VOTE N°6	
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE	
Place des Déportés et Internés de la Résistance	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Antoine Bourdelle	du n°2 au n°46
Allée Jean-Antoine Houdon	du n°2 au n°12
Allée Jean-Baptiste Carpeaux	du n°2 au n°12
Avenue Charles de Gaulle	Côté pair du n°80 au n°90
Avenue de la Libération	côté impair du n°1 au n°9 côté pair du n°2 au n°26
Avenue Galilée	du n°1 au n°22
Place des Déportés et Internés de la Résistance	du n°1 au n°1
Rue Auguste Rodin	du n°2 au n°30
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°27 au 41
Rue Marcel Gimond	du n°1 au n°7
Square François Rude	du n°1 au n°12
Square Jean Goujon	du n°2 au n°8
BUREAU DE VOTE N°7	
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	
3 allée du Docteur Lamaze	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Docteur Lamaze	du n°2 au n°10
Allée Harvey	du n°2 au n°6
Allée Laennec	du n°1 au n°13
Allée Robert Debré	du n°1 au n°3
Avenue Léon Blum	côté pair du n°2 au n°38
Rue du Loup Pendu	côté pair du n°20 au n°48
Rue du Professeur Robert Fasquelle	du n°1 au n°1
Square du Docteur Roux	du n°2 au n°8
Square Frédéric Joliot Curie	du n°1 au n°14
Square Victor Fleming	du n°1 au n°11
BUREAU DE VOTE N°8	
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	
3 allée du Docteur Lamaze	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Albert Thomas	du n°1 au n°31
Avenue Léon Blum	côté impair du n°1 au 37
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n°1 au 11 côté pair du n°2 au n°38
Rue Léo Lagrange	du n°1 au 44
Rue Marx Dormoy	du n°1 au 4
Voie de l'Orme Mort	du n°7 au 21

BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : MOULIN FIDEL		
64 rue du Moulin Fidel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Jardin de Robinson	du n°1 au n° 2	
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°19 au n°25	
Avenue des Alliés	du n°1 au n°27	
Avenue d'Estienne d'Orves	du n°1 au n°35	
Avenue Pierre Brossolette	côté pair du n°2 au n°4	
Esplanade des Victoires	du n°1 au n°2	
Place des Alliés	du n°1 au n°29	
Place du 8 Mai 1945	du n° 1 au 1	
Rue du moulin Fidel	côté impair du n°31 au n°45	côté pair du n°42 au n°80
Rue Fernand Fourcade	côté pair du n°20 au n°48	côté impair du n°21 au n°21
Square du Centenaire	du n°1 au n°2	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON		
21 rue du Capitaine Facq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°1 au n°17	
Avenue Gabriel Péri	du n°1 au n°50	
Avenue Pierre Brossolette	côté impair du n°1 au n°45	côté pair du n°6 au n°42
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n° 47 au n° 49	
Rue Fernand Fourcade	côté impair du n°1 au n°19	côté pair du n°2 au n°18
Rue Victor Vernadat	côté pair du n°2 au n°32	
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : CLUB HENRI SELLIER		
123 rue de Malabry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Marronniers	du n°1 au n°8	
Avenue de Robinson	du n°12 au n°79	
Rue d'Aulnay	du n°147 au n°237	
Rue de Malabry	côté pair du n°84 au n°130	côté impair du n°91 au n°137
Rue des Gallardons	du n°1 au n°44 B	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK		
Place de l'Auditorium		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Parc	du n°1 au n°9	
Avenue de la République	du n°1 au n°172	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°122 au n°130	
Place de l'Auditorium	du n°1 au n°5	
Rue Alexandre Schimmel	du n°1 au n°12	
Rue des Hêtres	du n°1 au n°14	
Rue des Sapins	du n°1 au n°10	
Rue Edmond About	côté pair du n°2 au n°26	côté impair du n°3 au n°29
Rue Fernand Fenzy	du n°1 au n°4	
Rue Jean Jaurès	du n°1 au n°33	
Rue Joseph Lahuec	du n°1 au n°21	
Rue Lucien Arrufat	du n°2 au n°4	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : A. F. P. A.		
4 rue de Sceaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Mouilleboeufs	du n°2 au n°12	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°144 au n°176	
Avenue du Plessis	du n°22 au n°67	
Avenue Jules Guesde	du n°33 au n°35	

Rue Bagno A. Ripoli	du n°1 au n°13	
Rue de Sceaux	du n°1 au n°18	
Rue Edmond About	côté pair du n°32 au n°50	côté impair du n°35 au n°45
Rue Paul Jaude	du n°2 au n°19	
Sentier Clos aux Renards	du n°1 au n°14	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK		
Place de l'Auditorium		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Résistance	côté pair du n° 132 au n° 142 bis	côté impair du n°133 au n°175
Avenue Raymond Croland	n°5 au n°90	
Résidence la Pépinière	n°1 au n°42	
Rue Arthur Ranc	n°1 au n°44	
Rue de Fontenay	côté pair du n°92 au n°92	
Rue des Sources	du n°2 au n°28	
Rue Pasteur	du n°1 au n°31	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES		
9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Belvédère	du n°4 au n°39	
Allée du Square	du n°1 au n°16	
Impasse de la Rue de la Côte	du n°58 au n° 62	
Rue Colbert	du n°1 au n°58	
Rue de Fontenay	côté pair du n°2 au 76	côté impair du n°3 au n°129
Rue de la Côte	du n°4 au n°54	
Rue de la Garenne	du n°1 au n°801	
Rue des Suisses	du n°1 au n°18	
Rue du Tour de l'Etang	du n°1 au n°40	
Rue du Vingt-Quatre Août	du n°1 au n°23	
Rue Eugène Moulinet	du n°1 au n°22	
Rue Jean-Marie Kerling	côté pair du n°14 au n°64	côté impair du n°17 au n°49
Rue Levandowska	du n°1 au n°23	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES		
9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Vigne	du n°4 au n°26	
Allée du Bon Air	du n°1 au n°18	
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°55 au n°159	
Rue Bernard Iské	côté impair du n°1 au n°33 B	côté pair du n°4 au n°54
Rue de la Fosse Bazin	du n°3 au n°21	
Rue des Abricotiers	du n°4 au n°20	
Rue des Cerisiers	du n°2 au n°32	
Rue des Merisiers	du n°2 au n°7	
Rue des Pommiers	du n°1 au n°23	
Rue du Côteau	du n°3 au n°41	
Rue du Panorama	du n°2 au n°29	
Rue du Plateau	du n°1 au n°65	
Rue du Progrès	côté impair du n°1 au n°51	côté pair du n°2 au n°54
Rue du Site	du n°1 au n°17	
Rue Jean-Marie Kerling	côté impair du n°1 au n°9	côté pair du n°2 au n°8
Sentier des Côteaux	du n°1 au n°35	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD		
4 rue Louis Pergaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	

Allée des Roses	du n°1 au n°9
Allée des Tamaris	du n°1 au n°1
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°25 au n°53
Rue Bernard Iské	côté impair du n°35 au 55 côté pair du n°56 au 86
Rue du Progrès	côté impair du n°53 au n° 61
Rue Jean Longuet	du n°1 au n°23
Rue Louis Pergaud	du n°2 au n°19
Square des Acacias	du n°1 au n°5
Square des Peupliers	du n°1 au n°7
Square des Saules	du n°1 au n°11
Square des Tilleuls	du n°1 au n°9
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS Place Woking	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Château de la Solitude	du n°1 au n° 7
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°2 au n°6
Chemin de la Côte Sainte Catherine	du n°1 au n° 15
Cours Marquis	du n°1 au n° 6
Rue des Feuillants	du n°1 au n° 17
Rue du Bois des Vallées	du n°1 au n° 40
Rue Gabrielle	du n°32 au n° 53
Rue Paul Rivet	côté impair du n°1 au n°261
BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE - GYMNASSE Place des Déportés et Internés de la Résistance	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Hiboux	du n°4 au n°4
Allée des Lilas	du n°1 au n°8
Allée des Ondes	du n°1 au n°3
Avenue Aristide Briand	côté pair du n° 6 au n°16
Avenue Charles de Gaulle	côté pair du n°32 au n°74
Chemin du Tertre Pommier	du n°1 au n°3
Passage de l'Escapade	du n°2 au n°4
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°1 au n°7 côté pair du n°2 au n°8 bis
Rue du Pont Neuf	du n°1 au n°9
Rue Raye Tortue	côté impair du n°1 au n°21 côté pair du n°2 au n°20
Rue Saint-Fiacre	du n°1 au n°5
BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : LE CLUB 1 place Henri Barbusse	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Andersen	du n°2 au n°2
Avenue Aristide Briand	côté impair du n°1 au n°23 côté pair du n°2 au n°4
Avenue Florian	du n°1 au n°13
Rue du Carreau	côté impair du n°1 au n°9
Rue Pierre d'Artagnan	côté pair du n°2 au n°4
Rue Raye Tortue	côté impair du n° 23 au n°25
Square Alphonse Daudet	du n° 1 au n°6
Square Charles Perrault	du n° 1 au n°5
Square Daniel De Foé	du n° 1 au n°4
Square Grimm	du n° 2 au n°8
Square Hector Malot	du n° 1 au n°6
Square Jules Verne	du n° 1 au n°3
Square Rudyard Kipling	du n° 2 au n°6
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON 21 rue du Capitaine Facq	

Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Charles Pasqua	du n°1 au n°11	
Rue Amélie	du n° 2 au n°9	
Rue de l'Etang de l'Ecoute s'il Pleut	du n°1 au n°11	
Rue de Malabry	côté pair du n°2 au n°82	côté impair du n°1 au n°21
Rue du Capitaine Chalvidan	du n° 1 au n°27	
Rue du Capitaine Facq	du n° 2 au n°41	
Rue Lafontaine	du n° 1 au n°48	
Rue Victor Vernadat	côté impair du n° 1 au n°23	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>